

## Conditions générales de participation aux formations de Coaching-Services

### Inscription, paiement et annulation

1. L'inscription aux formations de Coaching-Services se fait en ligne via le [bulletin d'inscription](#). **Une inscription en ligne est considérée comme un engagement de participation et donne lieu à une facture, envoyée par mail. La facture doit être payée dans les délais indiqués, à savoir 30 jours avant la formation, ou dès réception si l'inscription a lieu moins de 30 jours avant la formation.** Une invitation détaillée (lieu, horaire, objectifs de formation) est envoyée par mail une fois le paiement reçu, environ 30 jours avant le début de la formation.
2. **Une annulation d'inscription doit être formulée par mail.** Selon le délai dans lequel survient l'annulation, **Coaching-Services facture les frais suivants** :
  - plus de 30 jours avant la formation : aucun frais
  - entre 30 jours et 15 jours avant la formation : 50.- CHF de frais administratifs
  - moins de 15 jours avant la formation sans certificat médical : **50 % du montant de la formation**
  - moins de 15 jours avant la formation avec certificat médical : 50.- CHF de frais administratifs
3. En cas de retard de paiement, des frais de rappels peuvent être facturés (2<sup>ème</sup> rappel : CHF 10.-, 3<sup>ème</sup> rappel : CHF 20.-, dernier : CHF 30.-). En cas de poursuite, des frais de traitement supplémentaires seront facturés.
4. **Conditions particulières pour « L'Art du Coach : formation au coaching individuel »**

*Escompte* : Pour les personnes effectuant le paiement de tous les modules de la formation au coaching individuel en un seul versement avant le début du premier module, une remise du prix global est consentie.

Si toutefois les modules ne sont pas effectués dans leur totalité, nous facturons les modules déjà suivis au prix complet (sans rabais), ainsi que 50.- de frais administratifs, et nous remboursons le solde du paiement initial après déduction de ces montants.

*Report* : La participation à un module peut être reportée en tout temps à un semestre ultérieur, sans frais administratifs. **Cette absence de frais en cas de report est valable uniquement pour les modules de la formation au coaching individuel.**

### Responsabilité

5. Chaque participant(e) s'engage à respecter les règles de fonctionnement de Coaching-Services, ainsi que le code de déontologie de l'International Coaching Federation ICF, tous deux disponibles sur notre site, page « [Nos valeurs](#) ». **Tout contrevenant pourra se voir refuser l'accès aux modules et formations qu'il n'aurait pas encore suivis.**
6. **Toute forme de publicité ou de marketing utilisant le nom de Coaching-Services comme une référence, dans une activité professionnelle de coaching, n'est possible qu'à partir de l'entrée en certification.**

### Annulation / report par Coaching-Services

7. En cas de nombre insuffisant de participant(e)s ou d'indisponibilité majeure du ou des formateurs, une formation peut être annulée. Les personnes inscrites seront informées par écrit. Dans la mesure du possible, une date de report sera proposée. Le remboursement ou le transfert des paiements sera effectué dans les meilleurs délais.



### Attestations

8. Une attestation est délivrée à toute personne ayant participé activement à une formation ou à un module d'une formation. Si une personne ne se présente pas à un cours ou n'est présent que partiellement pendant celui-ci, le cours doit être refait pour qu'une attestation soit établie. Tout travail compensatoire est exclu.  
Une attestation globale est établie en plus pour les personnes ayant participé à l'ensemble des modules d'une formation.

### Certification Coaching-Services au coaching individuel

9. La certification est possible dans la mesure où la personne remplit tous les prérequis et satisfait à toutes les exigences selon le descriptif disponible sous l'onglet *Certification Coaching-Services* de notre page « [Formation au coaching individuel](#) ».
10. L'utilisation de l'appellation « coach certifié » n'est possible qu'après l'obtention de la certification.

### Droit applicable et for juridique

11. Les présentes conditions générales sont exclusivement soumises au droit suisse. Le for juridique est à Renens VD.

### Modification et validité des CG

12. Coaching-Services se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Les conditions appliquées dans un cas particulier sont celles en vigueur lors de l'inscription.

